Médiation de dettes

RÉF | 1229

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Soutenir l'action des services de médiation de dettes bruxellois.

Programme

Le Centre d'Appui est subventionné par la COCOM et la COCOF pour soutenir l'action des services de médiation de dettes bruxellois via notamment l'organisation des formations destinées aux médiateurs de dettes.

Consulter le site de l'organisme : http://www.mediationdedettes.be/Les-formations-48?lang=fr

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Début

Voir organisme.

Coût

- Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Travailleurs sociaux et juristes des services de médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Remarques

Les formations continues en médiation de dettes sont aussi ouvertes aux autres professionnels (travailleurs sociaux, avocats,...) dans la mesure des places disponibles.
Par ailleurs, le Centre d'Appui organise également des formations spécifiquement destinées à d'autres intervenants (travailleurs sociaux, les acteurs de terrain, les avocats, les

magistrats, les employeurs, les syndicats,...)
Elles ont pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre le surendettement, d'y être plus attentifs, de mieux connaître les activités des services de médiation de dettes et d'accroître leur maîtrise d'aspects techniques ou juridiques plus particuliers (notamment concernant le crédit à la consommation et le règlement collectif de dettes).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez le Centre d'Appui.

Organisme

Centre d'Appui aux Services de Médiation de Dettes de la Région de Bruxelles-Capitale
Boulevard du Jubilé 153-155
1080 Bruxelles
Tél: 02 217 88 05
http://www.mediationdedettes.be/spip.php?page=grepa

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation